

# LETTRE D'INFORMATION du chef d'état-major de l'armée de Terre (destinée aux associations)



ARMÉE DE TERRE



J'ai choisi de placer la troisième dimension tactique au cœur de ce numéro de ma lettre d'information aux associations.

La place de l'hélicoptère dans le combat aéroterrestre et le lien indispensable de « fraternité d'armes » entre le combattant au sol et l'équipage de l'hélicoptère sont une réalité quotidiennement mise en œuvre sur les théâtres d'opérations extérieures. Par ailleurs, l'apport des drones dans la préparation et la conduite des missions opérationnelles est désormais incontournable. La complémentarité des moyens fournis par la troisième dimension tactique contribue ainsi au renforcement progressif de l'efficacité de l'armée de Terre dans l'accomplissement de ses missions.

La question de l'adaptation réactive, traitée par ailleurs dans ce numéro, est un sujet essentiel que je suis avec la plus grande attention. Elle souligne les efforts importants qui sont consentis par tous les acteurs de la défense, pour donner à chaque combattant en opération les équipe-

ments les mieux adaptés et les protections les plus performantes. Je considère aujourd'hui que l'adaptation réactive restera durablement le complément naturel de nos grands programmes.

L'Afghanistan ne doit pas occulter nos autres engagements opérationnels dans le reste du monde. Ce numéro s'attarde ainsi sur la présence française au sein de l'OTAN au Kosovo, exemple d'engagement aujourd'hui moins médiatisé. Il témoigne pourtant d'un investissement continu de nos forces dans cette région depuis l'intervention des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine en 1992 au sein de la FORPRONU. Depuis cette date, l'armée française a constamment participé au retour progressif de la stabilité dans cette région située aux portes de l'Europe.

Continuez à me faire parvenir vos remarques et suggestions, comme vous en avez maintenant pris l'habitude. J'y attache beaucoup d'importance et je souhaite répondre très précisément à votre attente.

Général d'armée Elrick IRASTORZA



**Liens utiles:**  
Accédez directement aux sites internet de référence



**Armée de Terre**

<http://www.defense.gouv.fr/terre>



**Terre Information Magazine**

<http://www.defense.gouv.fr/terre>



**Recrutement de l'armée de Terre**

<http://www.recrutement.terre.defense.gouv.fr>



**Vidéotheque de l'armée de Terre**

<http://www.defense.gouv.fr/terre/medias/laqueuedesvideotheque>



**Etat-major des armées**

<http://www.defense.gouv.fr/ema>

## Embarquement des VBCI pour l'Afghanistan



Après les engagements récents de l'hélicoptère TIGRE et du canon d'artillerie CAESAR, l'armée de Terre s'apprête à déployer son nouveau Véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) en Afghanistan.

Premier régiment de France à percevoir puis expérimenter le véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI), le 35e régiment d'infanterie (35e RI) de Belfort va projeter à l'été 2010 deux sections équipées de VBCI, en Afghanistan. L'embarquement de 10 VBCI s'est effectué le lundi 10 mai 2010 sur la base navale de Toulon sur un navire affrété par le ministère de la Défense. L'arrivée sur le théâtre est programmée pour le début de l'été.

Les deux sections de VBCI armées par les « gaillards » du 35e RI seront intégrées aux groupements tactiques interarmes (GTIA) armés par le 21e régiment d'infanterie de marine (21e RIMa) de Fréjus et le 126e régiment d'infanterie (126e RI) de Brive respectivement déployés en Kapisa et Surobi (Afghanistan).

**Pour en savoir plus :**

[http://www.defense.gouv.fr/terre/brevs/embarquement\\_des\\_vbci\\_pour\\_l\\_afghanistan](http://www.defense.gouv.fr/terre/brevs/embarquement_des_vbci_pour_l_afghanistan)

## 187 PVP pour l'armée de Terre

La Direction générale de l'armement (DGA) a commandé le 7 mai 2010, à Panhard General Défense, 187 petits véhicules protégés (PVP). Cette commande constitue la dernière tranche d'un marché de 933 PVP notifié le 7 septembre 2004. A ce jour 506 PVP ont déjà été livrés à l'armée de Terre. La fin des livraisons est prévue en 2011.



Le PVP est un véhicule 4x4 moderne, destiné à équiper les cellules de commandement des unités d'artillerie et de génie, ainsi que certaines unités spécifiques de l'infanterie parachutiste et alpine, de la circulation et du renseignement.

Aérotransportable, blindé et très mobile, il dispose d'une arme d'autoprotection de 7,62 mm et peut transporter jusqu'à 4 passagers.

Le PVP a été projeté au Liban fin 2009 et est en cours de déploiement en Afghanistan depuis février 2010.

**Pour en savoir plus :**

[http://www.defense.gouv.fr/terre/brevs/187\\_pvp\\_pour\\_l\\_armee\\_de\\_terre](http://www.defense.gouv.fr/terre/brevs/187_pvp_pour_l_armee_de_terre)

## In Memoriam

### Le chef de bataillon Christophe BAREK-DELIGNY (3e RG)

Le 22 mai 2010, le chef de bataillon Christophe BAREK-DELIGNY (3e RG) a été mortellement blessé par l'explosion d'un engin explosif improvisé dans la province de l'Oruzgan. Il intervenait aux côtés de soldats néerlandais et afghans au sein de l'*Operational Mentor and Liaison Team* (OMLT) d'Oruzgan.

### Caporal Robert HUTNIK (2e REP)

Le 8 avril 2010, le caporal Robert HUTNIK (2e REP) a été pris à partie par des insurgés avec son unité alors qu'elle était engagée au sud de la Kapisa. Grièvement blessé au cours de cet accrochage, le caporal Robert HUTNIK a été évacué par hélicoptère vers l'hôpital militaire de Kaboul où il est décédé des suites de ses blessures.

## L'adaptation réactive



**Le théâtre afghan, par exemple, démontre qu'une armée d'emploi doit être capable d'adapter dans des délais très brefs son approche opérationnelle et ses équipements. Face à un ennemi actif et inventif, il a fallu, à partir de 2006, acquérir en urgence de nouveaux équipements répondant aux besoins du combattant.**

### Ces acquisitions en urgence ont ainsi vocation à répondre aux besoins les plus impérieux :

Les premières acquisitions ont été réalisées dans le domaine de la protection (brouilleurs, équipements individuels...). Il s'agissait d'abord de réagir aux modes d'actions de l'adversaire.

Depuis, l'urgence opérationnelle, appliquée à différents cas de figure, a permis, tout en maintenant l'effort sur la protection, de préserver la supériorité technologique de la force.

L'effort financier, sans précédent, relatif à ces opérations s'élève sur la période 2008 - 2009 à près de 200 M€, soit un flux annuel de l'ordre de 5% des engagements financiers consacrés à l'armée de Terre.

### Une formalisation nécessaire : l'adaptation réactive

Le processus d'adaptation réactive, dans lequel s'inscrivent les urgences opérationnelles a été créé en 2008, afin de garantir la cohérence des travaux dans la durée

Il s'agit d'analyser les besoins prioritaires généralement issus du processus RETEX, de les confronter aux solutions possibles, de proposer des actions, qui peuvent prendre la forme d'acquisitions en urgence opérationnelle et enfin d'en suivre la réalisation. Des travaux de cohérence prennent en compte les domaines transverses de la doctrine, de l'organisation de la formation, de l'entraînement et du soutien. Une équipe réduite regroupant des représentants des principaux organismes concernés se réunit mensuellement pour mettre en œuvre ce processus.

### Des remarques, des questions, des suggestions ?

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :  
rel-ext-cab-cemat.emat@terre-net.defense.gouv.fr

## Réactions au manque de respect au drapeau

Vous avez été nombreux à réagir lors de la diffusion par le journal gratuit *Metro* de la photo primée par la FNAC, outrageant le drapeau français.

Dans un communiqué, le ministre de la défense « condamne fermement cet acte inadmissible qui porte atteinte aussi bien à la liberté de création qu'à l'honneur de notre drapeau ».

Le CEMAT a fait savoir à l'armée de Terre qu'il partageait sans réserve la condamnation et l'indignation du ministre. Il a par ailleurs écrit au président de la FNAC qui lui a répondu « avoir mesuré et compris l'ampleur de l'émotion qui s'est exprimée à cette occasion...n'avoir en aucune manière cautionné ce choix...avoir immédiatement décidé de retirer cette photo de la liste des lauréats...et exprimé les plus sincères excuses de la FNAC dans un communiqué dès le 21 avril ».

Les propos sur ce sujet du général de corps d'armée A. LECERF, commandant les Forces terrestres (FT) ont été largement repris par la presse.

En 2008 et 2009, 92 affaires ont été traitées ou suivies en adaptation réactive. 78 concernent des demandes d'acquisitions, dont 66 ont débouché sur des acquisitions en urgence opérationnelle. Six domaines ont été affectés : le domaine de la protection (brouilleurs, blindage VBL et VAB...), le domaine de la puissance de feu (munitions de 120 et 155 mm, tourelleaux téléopérés...), le domaine de l'observation de jour et de la vision nocturne (nouvelles jumelles, projecteurs IR...), le domaine des SIC (équipements de guerre électronique...), le domaine des drones (6 drones tactiques SDTi...) et le domaine de l'équipement du combattant (gilets pare-balles, masques balistiques et lunettes de protection...).



### L'avenir de l'adaptation réactive

Le contexte stratégique d'aujourd'hui met en avant le rôle primordial des forces terrestres dans des engagements très divers. La variété des adversaires et des théâtres conduira encore l'armée de Terre à mener d'indispensables opérations d'adaptation réactive. Elles s'inscriront en complément de la politique d'équipement, construite sur la base des grands programmes structurants, comme SCORPION.

Les matériels de demain devront tous détenir une capacité d'évolution face à une menace conjoncturelle ou une évolution technologique. Cela se traduira, par exemple, par l'adjonction de kits, mais aussi par l'intégration à moindres coûts et délais d'équipements complémentaires, grâce en particulier à des réserves de masse et de puissance électrique conséquentes.



Véhicule blindé haute protection (VBHP) ARAVIS



SCANIA à cabine blindée

## Le dispositif français au Kosovo...

La France poursuit depuis plus de 18 ans son engagement dans les Balkans. Elle est aujourd'hui, au Kosovo, un contributeur majeur de la KFOR (forces au Kosovo) avec 765 hommes. Les Forces françaises sont déployées



principalement au sein du **Multinational Battle Group North (BGMG-N)**.

La KFOR est placée sous le commandement de l'OTAN et compte environ 10 000 militaires issus de 32 nations. Elle est la deuxième plus importante opération de l'OTAN après l'Afghanistan.

### La KFOR

La KFOR participe au maintien d'un environnement sûr et sécurisé au profit de l'ensemble de la population du Kosovo ; soutient l'action des organisations internationales au Kosovo (EULEX et MINUK) et soutient la montée en puissance de la force de sécurité du Kosovo (KSF).

Déployée au Kosovo depuis 1999, la KFOR a connu plusieurs réorganisations suivant les évolutions de la situation sécuritaire. En juin 2009, prenant en compte l'évolution favorable de l'environnement sécuritaire au Kosovo, les ministres de la défense de l'OTAN ont approuvé le passage de la KFOR (force de l'OTAN au Kosovo) en force de dissuasion (Deterrent Presence – DP). Elle est ainsi passée de 13.000 hommes à 10.000 en janvier 2010, et d'une organisation en task force à une organisation en bataillons (*Battle Group*).

La KFOR maintient sa capacité à intervenir sur l'ensemble du territoire avec une force légèrement plus réduite mais davantage mobile. Elle peut être renforcée par des forces de l'OTAN en alerte.

Depuis février 2010, la KFOR est organisée en 5 *Multinational Battle Groups* (MNBG). Cette organisation permet une réactivité et une flexibilité accrues face à toute dégradation de la situation sécuritaire. Les Etats-Unis commandent le MNBG - Est, la Finlande le MNBG - Centre, l'Allemagne le MNBG - Sud, l'Italie le MNBG - Ouest. La France a la responsabilité de la zone septentrionale du Kosovo avec le *Multinational Battle Group North* (MNBG - N).

Depuis le 8 septembre 2009, la KFOR est commandée par le général de corps d'armée allemand Markus BENTLER qui a succédé au général de corps d'armée italien Giuseppe Emilio Gay.

### Le MNBG - N

La France assure le commandement du *Multinational Battle Group North* (MNBG - N) et a la responsabilité de la zone septentrionale du Kosovo.



Le *Multinational Battle Group North* a succédé à la *Task force* multinationale Nord (MNTF - Nord), dissoute le 9 janvier 2010. Sa mission est d'assurer un environnement sécurisé et de

garantir la liberté de circulation au profit de l'ensemble de la population au nord du Kosovo. Il soutient l'action de la MINUK et d'EULEX qui œuvrent au transfert progressif des responsabilités aux institutions locales.

La police kosovare (Kosovo Police), dont la montée en puissance se poursuit, est désormais le premier intervenant, soutenu par les gendarmes et policiers d'EULEX. La KFOR intervient en dernier recours.

Le *Multinational Battle Group North* mène des patrouilles quotidiennes à pied et motorisées. Il a des contacts permanents avec la population, les institutions locales, EULEX. Cette présence et ce dialogue lui permettent de conduire des actions préventives pour préserver la bonne situation sécuritaire qui prévaut au Kosovo. Il est cependant en mesure d'agir avec des moyens importants n'importe où et à tout moment dans sa zone de responsabilité si la situation l'exigeait.

Le *Multinational Battle Group North* compte environ 1600 mili-



taires (dont environ 350 Français) de 8 nationalités différentes (France, Danemark, Grèce, Maroc, Belgique, Luxembourg, Suisse, Slovénie).

Le commandant du *Multinational Battle Group North* dispose d'un état major multina-

tional situé à Novo Selo et de sept compagnies de combat :

- deux compagnies françaises,
- deux compagnies grecques,
- une compagnie marocaine,
- une compagnie danoise,
- une compagnie tournante armée par les autres *Battle Groups* de la KFOR.

Les troupes sont stationnées au camp du "Belvédère" (Mitrovica), "Maréchal de Lattre de Tassigny" (Novo-Selo) et "Nothing Hill" (Leposavic) pour la compagnie tournante.

Le 1<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Sarrebourg forme l'essentiel du *Multinational Battle Group North*. Les autres soldats français proviennent de plus d'une trentaine de formations ou états-majors de l'armée de Terre et de l'armée de l'Air.

### EULEX

La mission d'Etat de droit de l'Union européenne (EULEX) est une mission civile s'inscrivant dans le cadre de la résolution 1244. Elle est opérationnelle depuis décembre 2008 et se voit transférer progressivement les responsabilités de la MINUK.

EULEX Kosovo prend en charge le soutien, l'encadrement, le suivi et le conseil des autorités locales dans les domaines de la police, de la justice et des douanes.

2.300 personnes sont déployées au titre de la mission EULEX Kosovo dont 150 militaires français. La mission est dirigée depuis février 2008 par le GCA (2S) Yves de KERMABON.

Pour en savoir plus:

[http://www.defense.gouv.fr/ema/operations\\_exterieures/kosovo/dossier\\_de\\_reference/19\\_11\\_09\\_les\\_forces\\_francaises\\_au\\_kosovo](http://www.defense.gouv.fr/ema/operations_exterieures/kosovo/dossier_de_reference/19_11_09_les_forces_francaises_au_kosovo)

## L'Aviation légère de l'armée de Terre en 2010

**Si le milieu d'évolution de l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) est la troisième dimension, son milieu d'intervention est incontestablement le milieu terrestre. Dès son origine, l'ALAT a été conçue par l'armée de Terre pour être intégrée à la manœuvre terrestre et a su évoluer pour s'adapter au cadre des engagements actuels.**



Créée en 1954 après avoir au départ mené des missions d'hélicoptère et d'évacuation, l'ALAT après l'Algérie, grâce aux importants progrès technologiques, a développé ses compétences dans l'ensemble des domaines d'action des armées de la fonction « contact », devenant

une des composantes majeures de la manœuvre aéroterrestre et l'arme de la surprise, de l'initiative et de l'action.

Pion de la manœuvre, dotée de capacités de commandement et de coordination permettant des bascules d'effort en conduite ou le cloisonnement de zones d'opérations, l'ALAT est capable de réversibilité à l'instar de l'infanterie et de la cavalerie avec lesquelles son action est toujours combinée. Elle mène, de jour comme de nuit, l'ensemble des missions offensives, défensives, de sécurisation, d'assistance et de la sauvegarde terrestre dévolues à la fonction contact. Elle permet aux troupes au sol auxquelles elle est intimement liée grâce à une culture, une formation et des systèmes d'information et de communication communs, de bénéficier de la combinaison des feux et de la mobilité en complément des moyens interarmes. C'est l'objectif du CCA (Close Combat Attack) désormais maîtrisé par l'ensemble des chefs de section, pelotons et chef de groupe de l'armée de Terre, qui permet, grâce à l'intégration des hélicoptères à la manœuvre terrestre, à une unité au contact de bénéficier d'un appui feu effectué dans l'urgence (ou planifié) tout en laissant aux équipages l'initiative de manœuvres complémentaires.

### L'exemple afghan

L'Afghanistan illustre bien l'évolution de l'ALAT: la mission initiale centrée sur l'évacuation sanitaire ou la récupération d'équipages s'est progressivement transformée en mission d'aérocombat avec la création du BATHELICO, troisième pion tactique aux côtés des deux Groupement tactiques interarmes (GTIA) au sein de la *Task Force* La Fayette. Regroupant toutes les composantes aéromobiles (reconnaissance, attaque et manœuvre), les missions en Kapisa et Surobi sont exécutées par des patrouilles mixtes en fonction de l'effet tactique recherché. La complémentarité de tous ces moyens, valorisés par l'arrivée du Tigre, permet d'effectuer du CCA, véritable manœuvre aéroterrestre de l'échelon tactique à laquelle les unités au sol s'entraînent pendant toute la mise en condition opérationnelle.



### L'ALAT, premier opérateur d'hélicoptère des forces armées

Au sein des forces armées, l'ALAT est de loin le premier opérateur d'hélicoptères avec 355 machines réparties en 185 Gazelle, 23 Tigre, 129 HM et 18 Fennec, ce qui représente plus

de 68% de la flotte des hélicoptères des forces armées, l'armée de l'Air ayant 81 hélicoptères et la Marine 82. (pour mémoire, la gendarmerie a 54 machines et la Sécurité civile 36). Proportionnellement, l'ALAT est aussi l'opérateur le plus fortement engagé en opérations extérieures.

### Un plan de stationnement rationalisé

Afin de sauvegarder l'espace aérien, faciliter la préparation opérationnelle (20.000 mouvements aériens / an / plateforme), rationaliser le soutien et disposer de la réserve foncière suffisante à l'accueil des hélicoptères de nouvelle génération, l'ALAT s'est regroupée sur trois plateformes (Phalsbourg, Etain, Pau) qui, d'ici à 2011, auront toutes une structure identique:

- Un bataillon d'appui aéromobile (BAA): UCL (unité de commandement et de logistique), contrôleurs aériens, PRB (peloton de reconnaissance et balisage)
- Un bataillon d'hélicoptères de reconnaissance, manœuvre et d'assaut (BHRA)
- Un bataillon d'hélicoptères de manœuvre (BHMa)

Ces bataillons d'hélicoptères entraînés selon les standards OTAN fourniront l'ossature des groupement et sous-groupement aéromobiles requis par chacun des engagements définis par le contrat opérationnel.

### Des logiques d'emploi très similaires d'un pays à l'autre

Au sein de l'Union européenne, aucune organisation de l'ALAT n'est comparable : si les Britanniques ont fait le choix d'un commandement interarmées pour les hélicoptères en créant en 1999 le Joint Helicopter Command (JHC) au sein du HQ Land, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne ont conservé une ALAT avec un commandement au sein de l'armée de Terre et des brigades ou des régiments subordonnés regroupant HA (hélicoptères d'attaque) et / ou HM (hélicoptères de manœuvre). Les Allemands ont interarmisé le soutien et les Italiens la formation.



Les retours d'expérience de l'armée britannique en Irak et en Afghanistan confirment leur difficulté, malgré la création du JHC, à entraîner et engager conjointement au sein de la manœuvre aéroterrestre, de façon optimale, leur HM (armée de l'Air) et leur HL (armée de Terre) par absence de culture commune.

### Création du Commandement interarmées des hélicoptères (CIH) en 2009

Créé pour rationaliser et optimiser l'emploi des moyens lors de missions communes, interarmées, voire interministérielles, le CIH, avec qui l'armée de Terre collabore étroitement, conseille le CEMA et les chefs d'état-major d'armées sur les « problématiques hélicoptères ». Il est l'interlocuteur privilégié du Centre de préparation et de conduite des opérations (CPCO) mais aussi de l'autorité de coordination et de standardisation du domaine des hélicoptères.

En définitive, « seule une manœuvre combinée entre forces au sol et hélicoptères peut permettre d'emporter la décision. L'ALAT est plus que jamais l'arme de la surprise tactique au ras du sol. L'aérocombat et le combat terrestre sont donc aujourd'hui nécessairement confondus. La troisième dimension tactique est non seulement consubstantielle à l'efficacité des forces terrestres mais elle est consubstantielle à l'armée de Terre » (général d'armée Elrick IRASTORZA).

## Drones tactiques et minidrones

Les systèmes des drones aériens s'inscrivent dans un ensemble global et cohérent de moyens de renseignement, mis en œuvre au profit des décideurs politiques ou militaires. Ces systèmes sont complémentaires dans leurs effets et dans leurs modes d'action.



La France a retenu la segmentation suivante:

- Satellites pour l'observation permanente stratégique;
- Drones de théâtre moyenne altitude longue endurance (MALE), employés prioritairement au niveau du commandement opératif, permettant une plus grande permanence dans la surveillance que les capteurs embarqués sur avions, sans exposition humaine; leur coût élevé limite leur emploi à des situations de supériorité aérienne;
- Pods embarqués sur avions, employés au niveau du théâtre pour des missions plus ponctuelles et plus complexes que celles pouvant être menées par des drones (pénétration en espace hostile, lutte anti-sous marine et anti surface);
- Drones tactiques, employés en appui direct des opérations aéroterrestres ou aéromaritimes pour des missions de reconnaissance et d'acquisition;

- Mini-drones, employés au profit des forces engagées au contact pour s'affranchir des masques immédiats dans la conduite du combat (à court terme les mini-drones pourront fournir cette capacité au niveau du combattant individuel.

L'objectif des drones tactiques est de fournir un appui à la manœuvre jusqu'au plus bas niveau tactique, reposant sur le dialogue entre le chef interarmes et celui qui fournit l'image. Ce besoin est satisfait par la capacité de l'armée de Terre à mettre en place des « axes images » jusqu'aux niveaux requis grâce à des systèmes de communication (HF, satellites,...) dont les moyens terminaux lui sont propres.



Ces drones aux performances adaptées aux besoins des opérations terrestres, sont mis en œuvre sur les points d'appui du dispositif interarmes, à partir de zones non spécifiques aux matériels aéronautiques (bases aériennes), sans infrastructure lourde, dans un espace aérien maîtrisé par le chef de la zone d'action. Leur emploi relève notamment d'une procédure 3D adaptée et réactive.

Jusqu'en 2016, date prévue pour les premières livraisons du futur drone tactique SDT, le SDTi répondra à ce besoin, notamment grâce à l'acquisition d'équipements et de rechanges canadiens, permettant notamment de poursuivre les actions menées en Afghanistan.



## Création du service du commissariat des armées

La réforme du commissariat s'inscrit dans un mouvement d'interarmement de la fonction soutien des armées et de rationalisation des soutiens au sein du ministère de la défense.

Le 1er janvier 2010, le nouveau service du commissariat des armées (SCA) a été créé officiellement. L'échéancier général de la « manœuvre SCA » prévoit l'échelonnement de la montée en puissance de ce service sur une durée de deux années, la pleine efficacité opérationnelle du service étant prévue en 2010. L'ensemble achevé représentera près de 4300 personnes, dont 70% de personnels civils, réparties entre un échelon central de direction et des organismes d'exécution.

L'objectif de cette réforme est d'optimiser l'organisation du commissariat en mutualisant les moyens et de réduire ainsi les effectifs, tout en procédant à l'harmonisation des réglementations et des procédures administratives en vigueur dans les armées.

Le SCA est subordonné au CEMA et reste responsable devant le ministre de sa gestion.

## Revue Inflexions

Dans son nouveau numéro (n° 14, juin 2010), *Inflexions*, revue de sciences humaines et sociales où dialoguent civils et militaires, propose à ses lecteurs une réflexion sur « Guerre et opinion publique », à travers des articles de fond, des témoignages et des enquêtes.

Quelques questions : Le soldat peut-il se soustraire à l'« air du temps » ? Comment se positionne un chef face à l'*imperium* de l'opinion ? Comment gagner et conserver la faveur de celle-ci ? Quel rôle joue-t-elle dans la décision de partir en guerre ? Quel usage de l'image font les terroristes ?....

La revue est disponible en librairie et auprès de la Documentation française au numéro (12 euros) et sur abonnement (30 euros par an).

Contact : [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

Pour tout renseignement :

[inflexions.emat-cab@terre-net.defense.gouv.fr](mailto:inflexions.emat-cab@terre-net.defense.gouv.fr)

